(N.)

ELOGE HISTORIQUE
DE
JEAN BASEILHAC,
DIT FRERE CÔME,
Religieux Feuillant & Chirurgien Lithotomiste,

AVEC

Des détails sur les instrumens qu'il a inventés, perfectionnés ou appropriés pour la Taille dans le haut & le bas appareil & autres opérations Chirurgicales, pour servir à l'histoire de la Chirurgie;

PAR M. DE CAMBON,

Chirurgien du corps de feue S. A. R. la Princesse Charlotte de Lorraine.

Multis flebilis occidit.



A PARIS,

Chez la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

M. DCC. LXXXI.



ELOGE HISTORIQUE DE FRERE CÔME.

JEAN BASEILHAC, né en 1703 dans la Paroiſſe de Poejaſtruc, diocèſe de Tarbe, ſi connu du public ſous le nom de Frere Côme, étoit fils & petit fils de François & Simon Baſeilhac, Maîtres en Chirurgie. Il apprit preſque dès l'enfance les élémens de leur art dans la maiſon paternelle, & une vive ardeur de s'inſtruire d'avantage, l'amena à Lyon en 1722 auprès du ſieur Baſeilhac ſon oncle, auſſi Maître en Chirurgie, qui y jouiſſoit d'une grande réputation.

Le jeune Baſeilhac, préſenté par ſon oncle, fut reçu d'abord en qualité d'Eleve dans le grand Hôtel-Dieu de cette ville, & y exerça ſon art juſqu'en 1724. Alors il ſe rendit à Paris, afin d'acquérir dans les Ecoles de la Capitale, des connoiſſances plus étendues. Ce fut en vain que ſon oncle qui n'avoit point de fils, le preſſa pendant pluſieurs années de revenir à Lyon, où en l'aſſociant à ſes travaux, il auroit pu ſuccéder à ſa réputation; une ſecrette impulſion l'empêcha d'accepter des offres ſi flatteuſes pour un jeune homme.

Dès ſon arrivée à Paris, il entra chez un Chirurgien, & ſucceſſivement chez quelques autres. Tous lui ont conſervé juſqu'à leur mort l'eſtime & l'amitié qu'il avoit ſu ſe concilier par ſes talens & par ſes vertus.

Indépendament des Cours particuliers qu'il ſuivoit, il fréquentoit avec aſſiduité les Ecoles publiques, & aſſiſtoit aux pan-

ſemens & aux opérations dans les Hôpitaux.

En 1726, il fut admis au nombre des Eleves de l'Hôtel-Dieu. Son application, ſon aſſiduité, ſon intelligence, la pureté de ſes mœurs, le faiſoient diſtinguer de tous ſes condiſciples. Jamais il ne manquoit de ſe trouver des premiers aux panſemens fixés alors à cinq heures du matin, & même plutôt, lorſqu'il étoit queſtion de grandes opérations.

Peu de tems après, il fut reçu chez le Prince François-Armand de Lorraine, nommé à l'Evêché de Bayeux, en qualité de ſon Chirurgien ordinaire.

Cet illuſtre Prélat lui procura par ſon crédit toutes les facilités dont il avoit beſoin pour augmenter ſes connoiſſances, & lorſqu'il eut fixé ſa réſidence à Bayeux, ſon jeune Chirurgien l'y ſuivit.

Pendant le ſéjour du jeune Baſeilhac en Normandie, le zèle ardent dont il a

toujours été animé pour le ſoulagement des malades pauvres, lui fourniſſoit des occaſions fréquentes d'exercer ſes talens. Les ſuccès répondirent à ſes ſoins, il ne lui manquoit que des moyens pour multiplier ſes actes de bienfaiſance. Le vertueux Evêque n'héſita pas de les lui fournir. Il établit à ſes fraix un Hoſpice avec toutes les commodités néceſſaires aux malades indigens ſous la direction du ſieur Baſeilhac, qui ſoignoit journellement les bleſſés, & faiſoit en chef toutes les opérations dépendantes de ſon art.

La mort lui ravit en 1728 ce généreux protecteur, qui dans ſes derniers momens lui donna des preuves de ſon eſtime & de ſon amitié, en lui léguant une ſomme plus que ſuffiſante pour être aggregé à S. Côme, & un aſſortiment complet d'inſtrumens de Chirurgie, que le légataire a toujours conſervé précieuſement, quoique la plûpart ſoient devenus depuis hors d'uſage par l'ancienneté de leur forme.

La vive affliction que lui causa cette perte, & son gout pour la retraite le déterminerent à embrasser l'Etat Religieux. Les RR. PP. Feuillans le reçurent dans leur maison en 1729 en qualité de Frere Donat, sous le nom de Frere Jean de S. Côme. Son intention n'étoit point d'abord de se lier par des vœux; il craignoit qu'on ne le genât quelque jour dans l'exercice des talens qu'il avoit voués au service des pauvres. L'assurance de conserver cette liberté, le détermina à faire profession en 1740.

Dans ce nouvel Etat, il continuoit ses secours aux pauvres autant qu'il le pouvoit, & ses succès attiroient en foule les malades indigens. Il en arrivoit même de la campagne, & des provinces voisines. Il les opéroit ou les pansoit tous les jours à des heures indiquées.

Dans le nombre des malheureux qui s'adressoient à lui, il s'en trouvoit d'attaqués de la pierre: leur état exigeoit des

ſoins aſſidus & bien des commodités pour les traiter juſqu'à leur délivrance. Il engageoit ſes amis Maîtres en Chirurgie, à les tailler par charité, & il trouvoit dans la reconnoiſſance de pluſieurs perſonnes riches auxquelles il avoit rendu la ſanté, des reſſources proportionnées aux beſoins de ces pauvres pierreux.

Frappé de la fréquence des accidens auxquels le malade eſt expoſé dans l'opération de la taille par le grand appareil, il ſoupçonna qu'il étoit poſſible de lui ſubſtituer quelque méthode ſujette à moins d'inconvéniens. La Taille latérale qui avoit été pratiquée avec un ſuccès ſurprenant par le célèbre F. Jacques, fixoit alors toute ſon attention ; elle lui paroiſſoit préférable pour bien des raiſons, & après beaucoup de réflexions ſur les moyens qu'avoit pu employer ce Lithotomiſte, leſquels on ignore encore ; l'invention du lithotóme caché, fut le fruit heureux de ſes profondes méditations.

Plus cette découverte lui paroiſſoit avantageuſe à l'humanité, plus il ſe défioit des illuſions de l'amour propre. Deux années s'écoulèrent avant de tenter ſur le vivant l'eſſai du nouvel inſtrument. Elles ſe paſsèrent à en faire de fréquentes épreuves ſur les morts que lui fourniſſoient les Religieux de l'Hôpital de la Charité.

Aidé de MM. Grandclas, Docteur Régent de la Faculté de Paris, Menjon Maître en Chirurgie, & Baſeilhac ſon neveu, devenu depuis Chirurgien-Major Adjoint dudit Hôpital, il s'aſſura parfaitement avec eux du véritable effet du lithotôme caché ſur les parties qu'il diviſe en les inciſant. Les avantages étoient ſi ſenſibles à chaque eſſai, qu'il ſe convainquit de plus en plus de l'utilité de la nouvelle méthode, & la forme de ſon inſtrument lui parut ſi avantageuſe *qu'il n'a jamais cru devoir y faire le plus léger changement.*

Il communiqua en 1747 à M. Tardi

Chirurgien Major de la Marine Royale; toutes ſes nouvelles idées, & celui-ci après les avoir bien approfondies, l'engagea dans les termes les plus preſſans à mettre cet inſtrument en uſage ſur le vivant.

Frere Côme s'adreſſa pour cet effet au ſieur Laroche Maître en Chirurgie, ſon condiſciple & ſon ami, qui connoiſſoit déjà tout le mérite de la nouvelle méthode, ayant été aſſocié au comité de ſes épreuves. Celui-ci n'héſita pas d'employer le nouvel inſtrument ſous les yeux de ſon auteur & de pluſieurs perſonnes de l'art. Le 8 Octobre 1748, il tailla ſuivant le nouveau procédé, le ſieur Leroi marchand de chaux, domicilié à Melun, âgé de ſoixante ans, d'une complexion délicate, qui depuis trois ans ſouffroit les douleurs les plus aigues, occaſionnées par la pierre. En moins de trois ſemaines, il fut radicalement guéri, & Ferre Côme, ſans s'annoncer, publia cette cure avec

la deſcription du nouvel inſtrument, dans le Journal de Verdun du mois de Novembre ſuivant, & dans celui des Savans, en Décembre même année.

Une nouveauté ſi intéreſſante occaſionna des critiques ameres. Le Religieux Chirurgien y répondit ſans jamais ſortir des bornes de la modeſtie; il leur oppoſa des raiſonnemens toujours victorieux, & ſur-tout des ſuccès très-nombreux. Il démontra même dans la ſuite, que dans la même proportion d'âge & de tempérament, ſur un nombre déterminé de perſonnes taillées avec le nouvel inſtrument, il en réchappoit douze ſur treize, pendant que la moitié ſuccomboit ordinairement ſous les effets de l'ancienne méthode.

La liſte des tailles faites par M. Baſeilhac, ſon neveu, & celle de mes opérations par la même méthode, prouvent que le lithotôme caché, produit des effets encore plus conſolans pour l'huma-

nité. Sur cent quatre Pierreux que j'ai opérés, il n'en eſt mort que quatre, & ſur trois cens trente opérés par M. Baſeilhac, trois cens ſeize ont été parfaitement guéris.

On compte déjà dans le Royaume, ou dans les Pays étrangers, plus de trois mille Pierreux taillés avec le lithotôme caché, & on continue d'annoncer de toute part ſes bons effets. Il eſt bien démontré aujourd'hui, que cet inſtrument employé ſuivant la méthode décrite par ſon auteur, n'expoſe à aucune des ſuites fâcheuſes qui réſultent de l'ancienne Taille. Celle-ci exige néceſſairement une dilatation forcée, & un déchirement proportionné au volume & à la forme de la pierre qu'il faut extraire d'où ſuivent l'irritation, l'inflammation & la tenſion de la veſſie & de l'abdomen. Lorſque le Sujet n'eſt pas aſſez bien conſtitué pour réſiſter à ces affreux accidens auxquels il n'eſt pas toujours poſſible de remédier, la

gangrêne emporte le malade, ou la plûpart de ceux qui réchappent reſtent languiſſans, ou avec des fiſtules urinaires. Il arrive même quelquefois qu'on eſt forcé d'abandonner l'opération, & de laiſſer la pierre, faute d'une ouverture ſuffiſante.

En ſe conformant à la nouvelle méthode, on eſt aſſuré d'inciſer ſuffiſament le corps & le col de la veſſie, ainſi que le plancher muſculeux du baſſin, quelque ſoit le volume & la forme de la pierre, ſi ce n'eſt dans certains cas aſſez rares, qui exigent le haut appareil, & qui peuvent être prévus. Au moyen du lithotôme caché, l'opération ſe fait ſans déchirement, ſans violence, ni commotion aſſez conſidérable pour occaſionner des accidens inquiétans : il n'eſt preſque jamais queſtion que d'une plaie ſimple, dont la guériſon abandonnée à la nature eſt ordinairement très-prompte.

Tout le monde ſent que lorſque le Sujet ſe trouve attaqué de quelque autre

maladie mortelle, occulte, ou ſenſible, elle ſe détermine plus facilement par l'ancienne Taille que par la nouvelle, puiſque celle-ci met beaucoup moins de déſordre dans l'économie animale, & il eſt bon d'obſerver que l'ouverture des corps de ceux qui ont ſuccombé dans la nouvelle opération faite par des mains expérimentées, a toujours démontré qu'il y avoit des cauſes de mort étrangeres.

Un autre avantage eſt de procurer ſans danger & avec aſſez de facilité, l'extraction des pierres murales, & des pierres hériſſées de pointes aigues, qui, en ſuivant l'ancienne méthode, augmentent la contuſion & le déchirement des parties, & occaſionnent preſque toujours la mort du Sujet ſoumis à l'opération.

Une vérité utile ne s'établit jamais ſans contradiction; mais le tems la fait enfin triompher. La très-grande utilité du nouvel inſtrument, n'eſt plus un problême: on l'emploie aſſez généralement, ſurtout en province, & chez l'étranger.

Frere Côme, lors de l'invention du lithotôme caché, déclare pages 179 & 190 de son Ouvrage sur le haut appareil, qu'il n'avoit jamais eu l'intention de l'employer lui-même. Il se faisoit scrupule d'exercer une opération appartenante naturellement aux Maîtres de l'Art. N'ayant besoin de rien pour lui-même, dans l'Etat Religieux, il ne vouloit pas les priver d'un profit qui devoit être la récompense de leurs travaux. Mais M. Laroche prévenu par des insinuations étrangères, refusoit d'opérer sous ses yeux. Frere Côme qui lui confioit les malades, & répondoit en quelque sorte des événemens, insistoit pour être présent aux opérations, & continuer des conseils qu'une fâcheuse expérience lui avoit fait juger nécessaires. N'étant plus écouté, & voulant cependant rendre son instrument vraiment utile à la société & à la Chirurgie, il se détermina enfin, à l'employer lui-même.

Aidé de M. Baseilhac son neveu, & des Chirurgiens de Paroisse dans les en-

virons de Paris, il alloit opérer chez eux les Pierreux, qui étoient venus le consulter. Leur nombre s'accrut bientôt, & ses succès attirèrent l'attention de la Capitale. Ils étoient annoncés par les écrits qu'il faisoit pour sa défense, dans les Papiers publics : on s'empressoit de voir les malades qui avoient été guéris, & d'entendre leurs témoignages. Il fut appellé par des personnes riches, & celles-ci lui attiroient de nouveaux malades.

Comme le nombre des Pierreux indigens, devenoit trop-considérable pour être tous secourus, il établit un Hospice près la porte S. Honoré, où les pauvres étoient admis gratuitement pour être opérés & servis jusqu'à leur convalescence : souvent même il leur fournissoit des vêtemens, & l'argent nécessaire pour regagner leurs foyers. On se contentoit du remboursement des frais occasionnés par ceux qui n'étoient qu'en état de les payer, & on recevoit à titre d'aumône ce que les malades plus aisés vouloient

loient bien donner au-delà de leur dépenſe.

Cet utile Etabliſſement commencé en 1753 s'eſt ſoutenu juſqu'à la mort de ſon reſpectable Auteur. On a vû dans ſon Infirmerie juſqu'à trente malades à la fois; & le nombre des Tailles qui s'y ſont faites de ſa main, ou par celle de M. Baſeilhac ſon neveu, monte ſuivant le regiſtre à plus de mille.

L'invention du lithotôme caché, n'eſt pas la ſeule que nous devons à l'intelligence & aux recherches laborieuſes de ce zélé Religieux. Son génie actif s'exerçoit ſans ceſſe à perfectionner tout ce qui lui paroiſſoit ſuſceptible de correction dans ſon art. Indépendament de ſes découvertes en Chirurgie, il a inventé plus de vingt inſtrumens, & perfectionné pluſieurs autres. Une partie ſont gravés ou décrits dans ſes Ouvrages, mais il n'a pas fait mention de ceux qui ſont étrangers à la Taille.

Ayant reconnu l'imperfection de l'opération de la cataracte par abaissement, il imagina qu'on pouvoit extraire de l'œil le cristallin cataracté, & il inventa des instrumens propres à cette nouvelle opération. Il en fit usage pour la premiere fois, le 1.er Juillet 1750, sur la belle-mere du sieur Fessard Graveur en taille-douce. Il fut aidé dans cette opération par MM. Merlin Maitre en Chirurgie à Lyon, & Baseilhac son neveu.

Le 8 du même mois, il réitéra cette opération sur le nommé Ebrad Vigneron, domicilié aux Carrieres, Paroisse de Triel, âgé d'environ cinquante ans. Frere Côme après avoir abattu la cataracte, qui avoit muri la première, fit l'opération par extraction sur l'autre œil, & le malade recouvra si bien la vue, qu'il retourna chez lui sans guide, le dix-neuvième jour après l'opération. Il voyoit même mieux de l'œil dont on avoit extrait le cristallin, & jamais il n'a eu

besoin de lunettes pour continuer les travaux de sa profession (*).

Je dois observer qu'à cette époque, le sieur Daviel Chirurgien Oculiste, n'avoit pas encore publié sa nouvelle méthode de guérir de la cataracte par extraction : il n'en fit part au public que quelques mois après dans la Gazette de Cologne. Ces deux Inventeurs sans s'être rien communiqués, ne s'étant même depuis jamais connus que de nom, se sont rencontrés, pour le fonds, dans cette nouvelle méthode; mais leurs procédés & les instrumens dont ils se sont servis, sont très-différens.

F. Côme a inventé un trois-quart courbe, pour faire la ponction de la vessie par l'hypogastre dans les rétentions d'urine. Tous ses trois-quarts ont une cannelure

(*) Il est prouvé par les cristallins conservés de ceux qui ont été opérés, qu'il a fait plus de 500 opérations de la cataracte.

qui règne depuis la baſe de leur poinçon juſqu'au manche. Leur canule eſt percée d'un petit trou qui répond au commencement de cette canelure. L'inſtrument parvenu juſqu'au fluide, ſon iſſue contre ſon manche avertit l'Opérateur qu'il eſt dans ſon foyer.

Il a auſſi perfectionné l'inſtrument de M. Garangeot, pour arracher les dents, ainſi que les tenettes, pour l'extraction des pierres dans la veſſie : il a ſû approprier pour le même objet le méchaniſme du forceps de M. Levret, & inventé une tenette pour caſſer les pierres dans la veſſie lorſqu'elles ſe trouvent d'un volume trop conſidérable.

Les liens en étrier qu'il a imaginés, en ſupprimant ceux dont on ſe ſervoit avant lui pour aſſujettir les malades dans l'opération de la pierre, ſont d'une utilité reconnue.

Il a démontré que la ſituation horizontale des Pierreux, pendant l'opéra-

tion, étoit préférable à l'ancienne, & il leur a épargné de très-grandes souffrances par la suppression des pansemens dont il a reconnu l'inutilité & les dangers. Il les a bannis pour toujours de la Taille au bas appareil, ne s'en servant même dans le haut appareil, que dans le cas où la suppuration avoit peine à s'établir.

On lui doit encore une méthode nouvelle pour guérir les fistules lacrimales, & pour traiter les ulcères des paupières, en les cautérisant avec des instrumens de son invention.

Son porte-agaric donne une grande facilité pour arrêter l'hémorragie de l'incision dans l'opération de la Taille, & on se sert avantageusement de sa colle de gomme ammoniaque dissoute dans le vinaigre, dont l'application méthodique suffit pour réunir les plaies, sans être obligé d'avoir recours aux aiguilles & aux sutures.

Enfin, il a perfectionné l'opération au haut appareil dans les deux ſexes, au moyen des inſtrumens qu'il a inventés pour cet objet. On en trouve la deſcription dans ſa nouvelle méthode d'extraire la pierre par-deſſus le pubis (*).

L'ardeur d'acquérir de nouvelles connoiſſances dans l'art de guérir, le dominoit tellement qu'elle lui faiſoit faire de grands ſacrifices.

Perſuadé que le ſieur Chonet Chirurgien, poſſédoit un ſpécifique pour cette eſpèce d'ulcère, qui ronge les chairs du viſage; il en auroit fait l'acquiſition, ſi un particulier zèlé pour le bien public, auquel il en parla, ne l'avoit pas prévenu, en le payant 3000 livres. Deux ans après, celui-ci parut regretter ſon argent; Frere Côme n'héſita pas de le lui rendre, il venoit de recevoir la même ſomme

(*) Elle a été publiée en 1779 avec fig. & ſe vend chez d'Houry, Imprimeur, rue Hautefeuille, ainſi que la collection de tous les ouvrages du Frere Côme.

d'une perſonne riche dont il avoit achevé la cure.

Frere Côme poſſédoit éminemment l'Anatomie, la Chimie chirurgicale, la Matière médicale, la Pharmacie & la Botanique uſuelle, & avec le ſecours de certaines plantes dont il connoiſſoit les vertus ſpécifiques, il a ſouvent opéré des cures qui lui attiroient les plus grands éloges, dans des circonſtances où les malades avoient été inutilement aſſujettis à des traitemens très-longs.

On pourroit dire qu'aucune eſpèce de maladie ne lui étoit inconnue. Son aptitude à ſaiſir leur genre & leur caractère, lui faiſoit entreprendre les cures les plus difficiles. Sa pénétration, & les reſſources de ſon génie lui ont fait ſouvent obtenir des ſucès ſans exemple dans l'hiſtoire de la Médecine. Tout ce qui préſentoit une face curable, ſembloit être de ſon domaine, excepté les maladies vénériennes, à moins qu'elles ne tinſſent

à quelque opération chirurgicale. Il penſoit qu'en général les gens de l'Art ne tentent pas aſſez.

Jamais on ne le vit eſclave des préjugés : on étoit généralement perſuadé que les emplaſtiques ne devoient jamais être employés dans le traitement des ulcères inflammatoires à la cornée tranſparente. Il brava cette opinion, & par le moyen de quelques ſuppuratifs déterſifs, il a conſervé la vue à quantité de perſonnes qui l'auroient infailliblement perdue ſans ce ſecours.

Après avoir appliqué un veſſicatoire, il ſe ſervoit pour le traitement de ces ulcères, de l'onguent de la mere, de celui de l'Abbé Pipon, ou de la pommade de M. Gaulard. Après les avoir étendus légerement ſur un morceau de linge figuré en ovale de la longueur & largeur de l'orbite, couſu ſur une compreſſe longuette fixée au bonnet du malade, il arrêtoit l'emplâtre ſur l'œil, à

la faveur d'un bandeau ſimple peu ſerré. Il renouvelloit le panſement de vingt-quatre en vingt-quatre heures, pendant douze ou quatorze jours ſans jamais ouvrir l'œil, ſe bornant à en eſſuyer les environs, avant d'y appliquer un nouvel emplâtre. Le traitement fini, il ôtoit l'appareil le ſoir en couchant le malade après avoir éteint ſa lumiere. Le lendemain, lorſqu'il étoit jour, il faiſoit placer ſur les yeux une feuille de papier bleu ou noir, fort baſſe, en forme de garde vue, & laiſſoit ainſi l'œil s'ouvrir de lui-même, ſans faire aucune épreuve, ni déplacer le papier, juſqu'à ce que la lumiere n'ocaſionnât plus d'impreſſion douloureuſe. Pour ne pas renouveller l'inflammation de l'œil, il s'abſtenoit des purgatifs, & tenoit même le malade long-tems après le traitement, à l'uſage des gruaux, de la ſoupe au lait, du ris, & des œufs au lait, ou à la coque. La quantité de pain ſe régloit ſur l'appétit, & il permettoit l'uſage des fruits bien murs.

Il a emputé une infinité d'hémoroïdes charnues, dont les pédicules tenoient fort avant dans le rectum. Une canule d'ivoire, de métal, ou de buis un peu longue, introduite dans l'anus, arrêtoit l'hémorragie lorsqu'elle survenoit, & elle favorisoit en même-tems l'issue du sang & des vents, qui sans cette précaution dont on lui est redevable, occasionnent un grand surcroit de douleurs dans cette opération. Entre ses mains elle a toujours été suivie du succès le plus complet.

Sa dernière opération fut faite le 30 Juin 1781, huit jours avant sa mort. C'étoit l'extirpation d'un polype dans le nez; il s'étoit convaincu par une foule d'expériences, que la plupart des Auteurs avoient effrayé mal-à-propos les gens de l'Art, en leur faisant craindre des hémorragies difficiles à arrêter dans cette sorte d'opération : il a constamment observé pendant le cours de sa longue pratique, que les plus rébelles cédent assez facilement en faisant gargariser & renifler

de l'eau froide aux malades d'abord après l'extraction du polype.

Quoi qu'il fut d'un abord facile, son activité étonnante, l'extrême précision de son esprit, la multiplicité de ses occupations lui donnoient des instans de vivacité & d'impatience, lorsqu'on vouloit l'entretenir de futilités, ou de choses peu importantes en comparaison de l'objet dont il étoit occupé. C'étoit aussi la crainte de perdre un tems précieux, qui l'empêchoit de rechercher la netteté & les graces du style, dans les ouvrages qu'il livroit à l'impression. Il se persuadoit avoir assez bien écrit, lorsqu'il croyoit pouvoir être entendu.

L'honnêteté de ses mœurs, sa simplicité, sa modestie, sa candeur, un caractère ouvert, une conversation enjouée, beaucoup d'esprit naturel, des saillies heureuses, & une curiosité sans bornes pour toutes les connoissances utiles, l'avoient lié avec des Savans distingués.

MM. Falconet, la Peyronnie, de Juffieu; de Parcieux, Winflow, Loriot, Morand, Duhamel, Réaumur, Perchet depuis Chirurgien du Roi d'Efpagne, d'Ofembray, Petit, Garangeot, &c. étoient fes amis : ils avoient une haute eftime pour fa perfonne & pour fes talens.

Jamais il n'abufa de fon crédit chez les Grands & chez les perfonnes en place. Il ne s'en fervoit que dans des occafions, où il s'agiffoit d'obliger effentiellement fes amis, ou pour obtenir des actes de juftice, ou quelques graces en faveur des malheureux dignes de leur compaffion.

Ses liaifons avec les perfonnes riches & bienfaifantes, le mettoient en état de faire beaucoup de bien, & il le faifoit toujours avec difcernement. Sa bienfaifance ne fe bornoit pas à fes malades, ni à fes élèves en Chirurgie, elle s'étendoit auffi fur de jeunes gens deftinés à différens Etats, Arts & Métiers, fans que jamais il ait fait acheter fes dons

par des humiliations qui dégoutent de les recevoir.

Au milieu des occupations dont il étoit ſurchargé, il trouvoit le tems de ſatisfaire aux devoirs de ſa règle : jamais il ne s'eſt repenti de s'y être aſſujetti. Lorſque ſes adverſaires lui oppoſoient que l'exercice de la Chirurgie ne s'accordoit pas avec l'Etat Religieux ; quelques perſonnes en crédit lui propoſerent de quitter le Cloître, & lui en offrirent les moyens. Il leur répondit : *ſi je n'y étois pas, j'y rentrerois encore.*

Sa vie étoit auſtere : il ne ſe nourriſſoit ordinairement que de légumes, & ſupportoit ſans feu les rigueurs de l'Hyver. Ce ne fut que vers la fin de ſa carrière, qu'il commença à faire quelque uſage du vin, à la ſollicitation de ſes Supérieurs, dont il poſſéda l'eſtime & l'amitié juſqu'à ſa mort. On peut dire qu'ils ont toujours vu avec plaiſir le public profiter de ſes talens. Loin d'en tirer

quelque intérêt pour eux, ou pour leur Maiſon, ils l'aidoient dans ſa bienfaiſance, en donnant gratuitement le logement & la nourriture à pluſieurs de ſes Elèves. Frere Côme les chériſſoit comme ſes enfans, veillant ſur leurs mœurs & ſur leur conduite. Il ſe faiſoit rendre compte journellement des inſtructions qu'ils avoient reçues dans les Ecoles & dans les Hôpitaux.

Une maladie catharreuſe, habituelle depuis long-tems, a terminé la vie de cet Homme précieux, le 8 Juillet 1781. Il n'a gardé la chambre que huit jours, pendant leſquels ſa patience & ſa réſignation, ont édifié tous ceux qui avoient accès auprès de lui. Après avoir ſatisfait à tous ſes devoirs de Chrétien & de Religieux, il ne s'eſt occupé dans les derniers momens, que de l'intérêt de ſes pauvres. Il leur a donné avec la permiſſion de ſon Supérieur, le peu qu'il avoit en réſerve, & il les a recommandés vivement à la charité du ſieur Baſeil-

hac, ſon neveu, en lui remettant tout ce qu'il avoit d'inſtrumens d'un Art qui lui doit beaucoup, & qu'il n'a jamais exercé que pour leur ſoulagement.

F I N.

Lu & approuvé, à Pari. ce 30 Octobre 1781.
Signé, DE GARDANNE.

Vu l'approbation, permis d'imprimer le 3 Novembre 1781.
Signé, *LE NOIR.*